

*Établissement à échelle humaine, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) exerce ses activités principalement en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec, dans le territoire des Hautes-Laurentides et auprès des Premiers Peuples. Depuis plus d'un quart de siècle, l'UQAT se démarque sur plusieurs plans : en enseignement, en recherche et création et en services à la collectivité. Grâce à son expertise reconnue, l'UQAT occupe une place de plus en plus importante non seulement sur l'échiquier régional, mais aussi sur la scène provinciale, nationale et internationale. Unique, le modèle de développement de l'université mise sur des partenariats sur tous ses territoires et assure ainsi l'accessibilité à la formation universitaire. L'UQAT a su élargir le spectre de ses champs disciplinaires qui font aujourd'hui sa renommée : mines, génie, foresterie, création et nouveaux médias, développement humain et social, éducation, gestion, sciences de la santé et études autochtones.*

## **CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU II**

Le vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) sollicite des candidatures exceptionnelles de chercheuses et chercheurs dans le cadre d'un concours pour une chaire de recherche du Canada de niveau II **sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones**, assortie d'un poste de professeure ou professeur menant à la permanence. Les chaires de niveau II, d'une durée de cinq ans et renouvelables une seule fois, sont octroyées à des **chercheur(e)s émergent(e)s exceptionnel(le)s** considéré(e)s par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine.

La programmation de recherche de la chaire devra s'articuler autour d'un ou de plusieurs thèmes de recherche touchant aux enjeux relatifs aux femmes autochtones. La date d'entrée en fonction est prévue à l'automne 2019. Selon la programmation de recherche proposée, la personne retenue pourra être affectée soit à l'École d'études autochtones, à l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) en sciences de l'éducation ou à l'UER en développement humain et social.

Les personnes candidates doivent détenir un diplôme de doctorat (Ph. D en sciences humaines et sociales ou dans une discipline pertinente) depuis **moins de 10 ans** et devront démontrer un potentiel exceptionnel pour acquérir une importante réputation internationale dans les prochains cinq ans. Elles doivent faire preuve d'une excellente maîtrise du français et de l'anglais. Les personnes qui poseront leur candidature devront proposer un programme de recherche innovateur et de grande qualité qui favorisera l'obtention de fonds de recherche aux organismes subventionnaires et qui sera susceptible d'attirer d'excellents étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Les personnes candidates devront pouvoir démontrer leur capacité à développer des programmes de recherche portant sur les enjeux spécifiques aux femmes autochtones et à obtenir des subventions de recherche. Il est aussi nécessaire que la personne retenue puisse et souhaite collaborer avec les membres de l'équipe professorale du département dans lequel elle œuvrera. Elle devra également démontrer de l'intérêt pour les collaborations interdisciplinaires.

Les tâches associées à ce poste comprennent : la recherche, l'enseignement aux trois cycles universitaires, la participation aux tâches administratives du département, et la direction de mémoires et thèses d'étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Les personnes candidates devront idéalement déjà avoir de l'expérience dans le développement de cours pour différents publics étudiants.

Les nominations qui s'effectuent dans le cadre du programme des chaires de recherche du Canada doivent être soumises au Secrétariat du programme et la nomination à une chaire ne peut être effectuée sans l'accord du Secrétariat (voir les règlements du programme des chaires de recherche du Canada <http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/index-fra.aspx>). Le vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création s'engage à fournir à la personne dont la candidature sera choisie l'aide nécessaire à la préparation du dossier de candidature pour l'octroi d'une chaire de recherche du Canada.

Les personnes qui ont reçu leur diplôme de doctorat il y a plus de dix ans, mais qui ont subi des interruptions de carrière comme un congé de maternité, un congé parental ou un arrêt de maladie prolongé peuvent demander au Secrétariat du programme d'évaluer leur admissibilité à un concours de chaire de recherche du Canada en suivant les directives indiquées à l'adresse suivante (<http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise-en-candidature-fra.aspx#5>.) L'UQAT est sensible au fait que les interruptions de carrière reconnues peuvent avoir un impact sur le profil des personnes candidates et les invite à en expliquer l'importance sur leur cheminement de carrière dans leur dossier de candidature. Nous vous prions de consulter le site du programme des chaires de recherche du Canada où toute l'information est présentée, de même que les détails et les critères d'admissibilité.

**LIEU PRINCIPAL DE TRAVAIL :** Campus de Val-d'Or

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :** Automne 2019, conditionnellement à l'obtention de la Chaire de recherche du Canada de niveau II

**TRAITEMENT :** Le traitement est établi en fonction des qualifications et de l'expérience de chaque candidat selon la convention collective en vigueur.

**DÉPÔT DE CANDIDATURE :**

Un dossier de candidature comprend :

- un curriculum vitae mis à jour (afin de mieux en évaluer les répercussions, la personne candidate est invitée à expliquer l'incidence qu'a pu avoir toute [interruption de carrière](#) sur son profil de carrière);
- une lettre de présentation, incluant la description du champ d'intérêt en recherche et exposant en quoi la candidature répond aux critères du Programme des chaires de recherche du Canada;
- une proposition de trois pages maximum de la chaire de recherche proposée, incluant un plan de recherche pour les cinq années de la chaire qui démontre un engagement solide envers l'excellence en recherche;
- trois lettres de références dont une en provenance d'une communauté, nation ou organisation autochtone;
- une photocopie du diplôme de doctorat.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce concours s'adresse en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu'aux résidentes et résidents permanents.

**ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION :**

Conformément à son engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI), l'UQAT souscrit pleinement aux principes de l'ÉDI en matière d'accès à l'emploi, notamment pour les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques (<https://www.uqat.ca/recherche/chaire-de-recherche-du-canada/>). À cet égard, l'UQAT encourage ces personnes à poser leur candidature au présent concours.

L'UQAT reçoit et analyse toutes demandes soumises liées à un handicap et offre des mesures d'adaptation. Pour toute demande d'adaptation liée à un handicap, contacter le service des ressources humaines à [ress.humaines@uqat.ca](mailto:ress.humaines@uqat.ca), à l'attention de Madeleine Lamoureux.

**PARTICULARITÉ :** Pour que votre candidature soit considérée, vous devez y joindre un formulaire d'accès à l'égalité en emploi dûment complété. Veuillez l'imprimer à partir du site : <https://www.uqat.ca/uqat/faire-carriere/comment-soumettre-sa-candidature/>. Les données recueillies seront confidentielles et serviront uniquement à des fins de statistiques ([uqat - chaires-de-recherche-du-canada](#)).

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier complet par courriel avant le **10 décembre 2018** à l'attention de :

Mme Manon Champagne  
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création  
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)  
445, boulevard de l'Université  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4  
Téléphone : 1 819 762-0971, poste 2258  
Télécopieur : 1 819 797-4727  
Courriel: [recherche@uqat.ca](mailto:recherche@uqat.ca)

Prière d'indiquer en objet du courriel: Chaires de recherche du Canada

N.B.: Pour toute demande d'informations complémentaires au sujet de l'UQAT et du programme des chaires de recherche du Canada, contacter Mathieu Noury, conseiller à la recherche : 819-762-0971 poste 2231 ou [mathieu.noury@uqat.ca](mailto:mathieu.noury@uqat.ca) ou visiter le site [Chaires de recherche du Canada](#)